

**PROCÈS-VERBAL
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Mardi 16 juin 2015
14 heures 30, Salle Caillemer
Séance plénière**

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Jean Moulin Lyon 3 se sont réunis mardi 16 juin 2015 en la salle Caillemer sous la présidence de Monsieur le Vice-Président Stéphane PILLET, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Point accréditation**
- 2. FSDIE volet initiatives**
- 3. Tarifs des diplômes d'établissement pour 2015-2016**
- 4. Organisation pédagogique**
- 5. Conventions pédagogiques**

Questions diverses

ÉTAIENT PRÉSENTS

Collège A des professeurs :

Georges AUBLE – Christian NICOLAS – Sylvie LAINE CRUZEL – Stéphane PILLET.

Collège B des autres enseignants :

Lucile BORDET – Mabrouka EL HACHANI – Sophie COAVOUX – Blandine ROLLAND – Michel WISSLER.

Collège des IATS :

Stéphanie PONCET.

Collège des étudiants :

Ludovic BERNARDIN – Kevin VIRICEL.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

Collège A des professeurs :

Éric GARCIA par Michel WISSLER – Florence GODEAU par Stéphane PILLET.

Collège B des autres enseignants :

Sabine ABRAVANEL-JOLLY par Blandine ROLLAND.

ÉTAIENT INVITÉS ET PRÉSENTS

Marie LEDENTU, doyen de la faculté des lettres et civilisations – Franck MARMOZ, doyen de la faculté de droit – Denis JAMET, doyen de la faculté des langues – Sylvain CORNIC, Directeur de l'IUT – Jérôme RIVE, directeur de l'IAE – Éric DEBOEVER, directeur du Service des sports.

ASSISTAIT ÉGALEMENT

Mathieu SOUCHER et Antoine ESPAZA, du service des affaires juridiques et générales.

Le quorum étant atteint, M. Jacques COMBY, président de l'université Jean Moulin – Lyon 3, ouvre la séance à 15 heures 05.

Informations générales :

M. COMBY annonce la nomination prochaine d'une nouvelle secrétaire d'état à l'enseignement supérieur, Madame LEDUN, Députée de l'Hérault et membre de l'Institut de physique du Globe. Il se félicite de cette nomination.

1 Point accréditation

M. PILLET précise que les fiches « Architecture Offre de Formation » (AOF) font actuellement l'objet d'une relecture complète. Cette première étude permet de mettre en évidence certains points à approfondir :

- Fréquemment les fiches présentées manquent de détail sur les parcours et demeurent trop générales ou, à l'inverse se positionnent trop au niveau de parcours et ne mettent pas en valeur la synthèse prévue au niveau de la mention.
- La DGESIP attend des éléments spécifiques sur les objectifs de la formation et notamment les débouchés par parcours type de formation, les fiches sont parfois trop focalisées sur les objectifs académiques.
- Il faut être particulièrement attentif sur la question des masters II suspendus, qui ne seront pas accrédités. La DGESIP estime que seule compte la mention du diplôme, le master I est une année commune, générale.

Les fiches sont déjà réalisées pour le droit et les lettres, elles sont en cours de préparation pour la philosophie. Certaines fiches ne sont toujours pas disponibles notamment à l'IAE et à la faculté des langues. Toutes les fiches devront être déposées auprès du HCERES avant le jeudi 18 juin. Toutes les fiches AOF et les fiches parcours doivent être transmises en format « office » à la DEVU afin qu'elles soient étudiées et approuvées. C'est un travail considérable, tous les fiches seront également relues par les conseils de composantes, il y aura parfois des points à discuter en conseil. Ces fiches AOF sont importantes pour fixer de façon aussi définitive que possible l'architecture de formation. En juillet, il faudra travailler sur la partie « établissement » qui impliquera la reprise des résultats des groupes de travail thématiques (UE libres, les stages...). La version définitive de ces documents sera validée par les conseils centraux à la rentrée.

M. PIERRON indique pour information que les dernières discussions sont en cours avec l'Ecole Nationale Supérieure (ENS) concernant le parcours « Formation à l'enseignement supérieur » (FESUP) puisque certains collègues souhaiteraient remettre en question l'intégralité du parcours. A ce sujet quelles suivent l'évolution des discussions dans ce domaine.

M. PILLET annonce que les discussions avancent peu et achoppent sur le refus de la part de l'ENS de revoir la composition du parcours FESUP destinés aux candidats à l'agrégation du secondaire. Les discussions portent également sur l'intitulé du parcours car il ne correspond pas véritablement au contenu. Certains suggèrent un parcours MEEF avec une mention agrégation du secondaire. La DGESIP n'impose pas de condition particulière et c'est bien l'ENS qui tente d'imposer sa version. Par conséquent les parcours FESUP risquent de ne pas pouvoir être intégrés dans les fiches AOF ce qui est regrettable.

M. JAMET signale qu'il y a une très bonne entente entre l'ENS et notre établissement. Il prend l'exemple des formations à l'agrégation d'anglais et d'italien qui sont mutualisées et donnent de très bons résultats. Cependant l'appellation FESUP est contestable (agrégation du secondaire), ces formations menacent les masters recherches portés par l'université et alimentés par les étudiants qui préparent l'agrégation.

M. PILLET estime qu'il faut évaluer les fiches sur les critères définis. La DGESIP n'a pas signalé qu'il fallait faire différemment pour les FESUP. Ces fiches seront ensuite examinées en bureau de l'Université de Lyon et adoptées par ses conseils.

2 FDSIE volet initiatives

Résultats de la commission FSDIE volet initiative des 21 et 22 mai 2015 :

N°	NOM de l'association	Intitulé du Projet	Montant total du projet	Subvention demandée 2014-2015	Subvention accordée 2014-2015
1	Poli'Gones	Colloque "Enjeux environnementaux actuels et futurs"	3 100,00 €	2 600,00 €	2 500,00 €
2	Poli'Gones	Délégation Lyon Mun 2015	10 340,00 €	4 320,00 €	4 320,00 €
3	Poli'Gones	Forum des associations	1 710,00 €	1 460,00 €	1 460,00 €
4	ADSP	Délégation Lyon Mun 2015	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
5	AE2L	Journée d'accueil des étudiants / visite Lyon	1 550,00 €	600,00 €	600,00 €
6	AE2L	Poetic Tea Time (1er semestre)	425,00 €	150,00 €	150,00 €
7	AE2L	Welcome Days	425,00 €	175,00 €	175,00 €
8	BDE Histoire Lyon 3	Journée des associations	450,00 €	360,00 €	360,00 €
9	BDE de Bourg en Bresse	Projet d'accueil des étudiants	9 965,00 €	5 140,00 €	5 140,00 €
10	IAE Lyon Junior Conseil	Forum des associations 2015	951,20 €	300,00 €	300,00 €
11	Jurist'Jeunes	Forum des Métier "Le droit dans tous ses états"	4 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
12	Les Médiations Philosophiques	Philo P'tit Dèj'	300,00 €	200,00 €	200,00 €
13	Les Médiations Philosophiques	Philociné 2015-2016	3 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
14	Les Médiations Philosophiques	MédiaPhi 10,11,12	6 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
15	AS Lyon 3	Courses à pied	13 770,00 €	6 670,00 €	6 670,00 €
16	AS Lyon 3	Challenge escalade	3 100,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

17	AS Lyon 3	Tournoi de badminton	3 090,00 €	1 590,00 €	1 590,00 €
18	AS Lyon 3	Journée Eaux-vives	4 400,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
19	AS Lyon 3	Aide à la prise de licence universitaire	23 120,00 €	11 560,00 €	11 560,00 €
20	AS Lyon 3	Soirée volley	3 600,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
21	AS Lyon 3	Tournoi de handball Lyon 3	2 500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
22	AS Lyon 3	Forum des associations	7 063,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €
23	L3DD	Création d'une plateforme de mobilité étudiante et métropolitaine	25 700,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
24	L3DD	Installation d'une givebox à Lyon 3	300,00 €	200,00 €	200,00 €
25	LSU	Gala de natation synchronisée	8 725,96 €	1 033,33 €	1 034,00 €
26	LSU	Stage de préparation aux compétitions	4 963,00 €	1 250,00 €	2 000,00 €
27	That's IAE	Lyon International Fair 2015	1 800,00 €	495,00 €	495,00 €
28	UNEF	Festival Etudiant contre le Racisme et les Discriminations	15 081,60 €	1 500,00 €	- €
29	UNEF	Marche des fiertés	563,86 €	150,00 €	- €
30	Vitis Vinifera	Le Petit décanté	6 636,00 €	3 286,00 €	2 500,00 €
31	Corpo Lyon 3	Weekend d'intégration des étudiants Lyon 3	8 900,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
32	Corpo Lyon 3	Accueil Erasmus	450,00 €	225,00 €	225,00 €
33	Corpo Lyon 3	Journée d'intégration	1 000,00 €	400,00 €	400,00 €
34	Corpo Lyon 3	Agenda	5 500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
35	Corpo Lyon 3	Forum des associations	750,00 €	400,00 €	400,00 €
36	Jean Moulin Post	Impression du 2ème numéro JMP	7 850,00 €	3 925,00 €	3 925,00 €
TOTAL			193 579,62 €	69 239,33 €	67 454,00 €

La commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à l'unanimité des subventions FSDIE, par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

3 Tarifs des diplômes de l'établissement pour 2015-2016

M. PILLET rappelle qu'il est nécessaire de voter les tarifs des diplômes d'établissement (annexe 1) pour l'année universitaire à venir afin de pouvoir mettre en place la facturation auprès des futurs étudiants.

Mme TABUTEAU indique que l'ensemble des tarifs présentés ont été préalablement validés par les conseils de chaque composante. A noter que la présentation des tarifs permet de différencier les diplômes susceptibles d'accueillir des étudiants boursiers bénéficiant d'un tarif aménagé. Une erreur apparait toutefois dans ce tableau concernant le DU ingénierie de l'espace rural pour lequel le tarif n'est de 2878 euros comme annoncé mais de 3000€ auquel est soustré la part du tarif national.

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité le tarif des diplômes d'établissement par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

4 Organisations pédagogiques

M. JAMET annonce que le service de Formation Appliqué Continu (FAC) tel qu'il est organisé actuellement va être transformé en un service commun aux trois composantes philosophie, lettres et langues, de formation continue. Toutes les formations gérées pour l'instant par la FAC reviennent dans les composantes correspondantes. Les tarifs passaient jusqu'alors au CA de la FAC et seront à l'avenir votés en conseil de faculté. Globalement les tarifs restent les mêmes que l'année dernière dans les trois composantes. Les tarifs de préparation aux agrégations sont harmonisés entre les trois composantes.

M. PILLET souhaiterait savoir si les tarifs spécifiques mis en place pour des formations de master se justifient par l'existence d'une ingénierie pédagogique spécifique.

M. JAMET rappelle qu'un tarif de formation continue ne peut pas être simplement justifié par le statut de la personne. Il faut une ingénierie spécifique. Dans le cadre des formations en master présentées aujourd'hui, des modules d'accompagnement méthodologique des étudiants vont être mis en place, comme cela se pratique déjà au sein de l'IAE.

Tarifs Formation continue faculté des langues :

I – CYCLES SPECIFIQUES

TITRE STAGE	ANNEE 2014-2015		ANNEE 2015-2016	
	INDIVIDUEL	ENTREPRISE	INDIVIDUEL	ENTREPRISE
ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN Extensif	400€	700€	420 €	735 €
Préparation au TOEIC 21 h	300€	410€	300 €	410 €
Stage intensif de langue en mini groupe 15h	500€	670€	500 €	670 €
Cours individuels de langues 10h	600€	600€	650 €	800 €
Anglais des affaires 10 % de réduction à partir du 3ème atelier D.U.de Langue et culture	130 €/atelier	175 €/atelier	130 €/atelier	175 €/atelier
- avec diplôme	280 € + Droits d'Ins.univ.	400 € + Droits d'ins.univ	280 € + Droits d'Ins.univ.	400 € + Droits d'ins.univ
- sans diplôme	280€	400€	280€	400€
D.U. d'histoire et littérature indienne	280 € + Droits d'Ins.univ.	400 € + Droits d'ins.univ	280 € + Droits d'Ins.univ.	400 € + Droits d'ins.univ
STAGE INTRA- ENTREPRISE INSCRIPTIONS MULTIPLIES EN	Sur devis et convention spécifique Sur devis et convention spécifique		Sur devis et convention spécifique Sur devis et convention spécifique	

Le tarif individuel des formations est aussi applicable aux personnes dont tout ou partie de la formation est financée par un organisme à caractère social dans le cadre de ses missions de soutien au public en difficulté.

REDUCTIONS

- **Demi-tarif** : dans la limite des places disponibles pour les étudiants de Lyon 3, sauf pour les cours intensifs, individuels de langue et DU : inscription plein tarif.
- **Tarif au prorata du nombre d'heures de cours restant** : pour les stagiaires intégrant une formation non diplômante ayant déjà débuté.

REMBOURSEMENTS

Toute demande de remboursement de la part d'un stagiaire fera l'objet d'une retenue de 20 % du montant de l'inscription, augmentée du prorata du nombre d'heures de cours suivies.

II – INSCRIPTIONS DE FORMATION INITIALE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE POUR LES REPRISES D'ETUDES FINANCEES

VENTILATION DE LA TARIFICATION :

1° la part réservée aux **services centraux** : les droits universitaires de formation initiale

2° la part revenant à la Formation Appliquée Continue : Pour les diplômés : 300 €

3° la part revenant à la **Faculté des Langues** :

- Licence : **152 €**
- Master 1, Master 2 recherche : **500 €**
- Master 2 professionnel : **2 000 €**
- Master 1 M.E.E.F : **700 €**
- Préparation concours : CAPES – AGREGATION : **700 €**

III – INSCRIPTIONS DE FORMATION INITIALE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE POUR LES REPRISES D'ETUDES NON FINANCEES

Seules les inscriptions de reprise d'études non financées exigeant un contrat de formation professionnelle pour ingénierie spécifique, sont gérées par la F.A.C.

En contrepartie, le stagiaire verse : 300€ en frais de gestion à la F.A.C. et les droits d'inscription universitaires.

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité le tarif de la formation continue présenté par la faculté des langues par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

Tarifs de formation continue de la faculté des lettres et civilisations :

I - CYCLES SPECIFIQUES

Intitulé de l'action	ANNEE 2014-2015		INDIVIDUEL	PRISE
	INDIVIDUE	ENTREPRISE		
CULTURE GENERALE : cycle de 50 h	295€	295€	295 €	295 €
- 2ème inscription	205€	205€	220 €	220 €
- 3ème inscription	165€	165€	170 €	170 €
CULTURE GENERALE cycle de 37,5 h	230€	230€	240 €	240 €
CULTURE GENERALE Cycle de 21 h			135 €	135 €
MAÎTRISE DU FRANÇAIS ÉCRIT 15h d'enseignement en présentiel et accès à la plateforme Voltaire	650€	900€	650€	900€
D.A.E.U. yon et Bourg - ensemble de l'examen Pour les DE et/ou publics éligibles à la subvention RA, bénéficiant de la subvention Région Rhones-Alpes - 1 ou 2 U.V. Diplôme ne donnant pas le statut d'étudiant ni la délivrance de la carte d'étudiant. Pas de droits d'inscription universitaire	450€ 180€ 225€	600€ □ 300€	520 € 180 € 260 €	700 € 350 €
STAGE INTRA-ENTREPRISE	sur devis et convention spécifique			
INSCRIPTIONS MULTIPLES EN PROVENANCE D'UNE MÊME STRUCTURE	sur devis et convention spécifique			

Le tarif individuel des formations est aussi applicable aux personnes dont tout ou partie de la formation est financée par un organisme à caractère social dans le cadre de ses missions de soutien au public en difficulté.

1. GRATUITES ET REDUCTIONS pour les cycles de CULTURE GÉNÉRALE :

- **gratuité**, dans la limite des places disponibles, pour le personnel administratif et enseignant statutaire de l'Université Lyon 3.
- **demi-tarif**, dans la limite des places disponibles, pour les étudiants de Lyon 3.

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET GENERALES (SAJG)

UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3 | 6 COURS ALBERT THOMAS | BP 8242 | 69355 LYON CEDEX 08 | WWW.UNIV-LYON3.FR

- **réduction** : appliquer les tarifs dégressifs de culture générale de 2ème ou 3ème inscription. Le tarif à 21 h n'ouvre pas droit aux tarifs de 2ème et 3ème inscription pour une inscription complémentaire.
- pour les stagiaires intégrant une formation non diplômante ayant déjà débuté : tarif au prorata du nombre d'heures de cours restant.

2. REMBOURSEMENTS

Toute demande de remboursement de la part d'un stagiaire fera l'objet d'une retenue de 20 % du montant de l'inscription augmentée du prorata du nombre d'heures de cours suivies.

II – INSCRIPTIONS DE FORMATION INITIALE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE POUR LES REPRISES D'ÉTUDES FINANÇÉES

Ventilation de la tarification :

1° la part réservée aux **services centraux** : les droits universitaires de formation initiale 2° la part revenant à la **Formation Appliquée Continue** :

pour les diplômés : 300 €

pour les modules de diplôme : 8 % du montant total 3° la part

revenant à la **Faculté des Lettres et Civilisations** : **Licence** : 152 €

Licence professionnelle alimentation en eau potable et assainissement : 2 000 € (y compris la part revenant à la F.A.C.)

3. **Master 1, Master 2 recherche** : 500 €

Master 2 professionnel : 2 300 € (y compris la part revenant à la F.A.C.)

Master 1 M.E.E.F: 700 €

Chaque module de Master 2 professionnel peut être délivré au tarif de 13 €/h. Module de diplôme autre que

Master 2 professionnel : 10 €/h.

Préparations concours : CAPES – CRPE – AGREGATION : 700 €

DU Ingénierie de l'espace rural : 2 300 € (y compris la part revenant à la F.A.C.)

III – INSCRIPTIONS DE FORMATION INITIALE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE POUR LES REPRISES D'ÉTUDES NON FINANÇÉES

Seules les inscriptions de reprise d'études non financées exigeant un contrat de formation professionnelle pour ingénierie spécifique sont gérées par la F.A.C.

En contrepartie, le stagiaire verse : 300€ en frais de gestion à la F.A.C. et les droits d'inscription universitaires.

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité le tarif de la formation continue présenté par la faculté des lettres et civilisations par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

Organisation pédagogique de la Faculté des langues :

M. JAMET explique la Faculté des langues est, par nature, une composante dont les étudiants partent beaucoup dans les universités partenaires. De ce fait des grilles d'équivalence des notes ont toujours existés dans le but d'harmoniser et convertir les notes. Il y a un petit bonus à l'expatriation qui est assumé. Les notes étaient vraiment trop élevées pour le Japon. Les collègues en étaient conscients, les grilles de conversion ont donc été réduites d'un point. Le Pérou est un nouveau partenaire donc il fallait établir une grille de conversion. Aujourd'hui, les grilles de conversion sont transmises aux étudiants dès leur départ. Pour l'agrégation d'anglais, il y a une nouvelle épreuve de didactique, il fallait donc créer un enseignement de 20 heures compensées par ailleurs, pour s'adapter à l'épreuve.

M. VIRICEL demande si les grilles sont établies en amont lors de l'établissement du partenariat avec les universités partenaires.

M. JAMET répond que les grilles sont établies pour chaque université en tenant compte de la sévérité plus ou moins grande des notes.

M. RIVE précise qu'il y a parfois plusieurs grilles pour la même zone quand il y a des disparités importantes de qualité d'établissement, par exemple en Amérique du Nord. Il demande si pour le Pérou ces grilles sont utilisées par les autres composantes.

M. JAMET répond qu'il s'agit de grilles spécifiques à la faculté des langues mais qu'elles peuvent être transmises aux autres composantes.

➤ Conversion des notes zone Asie, Japon :

Mention locale	Note Lyon3
AA	17,00
S	17,00
A	16,00
A-	15,00
B+	14,00
B	13,00
B-	12,00
C+	11,00
C	10,00
C-	9,00
D	8,00
F	5,00

➤ Conversion des notes zone Amérique, Pérou :

PEROU	FRANCE		PEROU	FRANCE	
20	16		10	9	
19	15.3		9	8.1	
18	14.65		8	7.2	
17	14		7	6.3	
16	13.3		6	5.4	
15	12.65		5	4.5	
14	12		4	3.6	
13	11.3		3	2.7	
12	10.65		2	1.8	
11	10		1	0.90	
			0	0	

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité la modification de l'organisation pédagogique présentée par la faculté des langues par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

5 Conventions pédagogiques

Conventions pédagogiques.

Accord de Co diplomation entre l'Université de TAMKANG (Taiwan) et UJML3 représentant la Faculté des lettres et civilisations.

Accord spécifique entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Centre d'enseignement international, Université de Waseda.

Convention de partenariat entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Association Zupdeco.

Convention entre l'UJML3 et la société de Routage Rhône-Alpes pour l'organisation de mailing à l'occasion des opérations d'inscriptions

Convention d'organisation des opérations d'inscriptions entre UJML3 et les mutuelles SMERRA et LMDE.

Convention entre l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et l'UJML3 représentant la Faculté de Droit.

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité les différentes conventions pédagogiques présentées par la faculté des langues par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

Questions diverses.

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour ayant été épuisé et les membres n'ayant pas d'autres questions à poser, la séance est levée à 16h15.

**Pour le Président de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du Conseil d'Administration**

Stephane PILLET